



Directives relatives au freeski de haute montagne (27 novembre, 2012)

Les directives qui suivent ont été préparées à l'intention des entraîneurs et clubs de ski acrobatique membres de Freestyle Canada qui envisagent d'inscrire des athlètes membres de Freestyle Canada à des compétitions de freeski de haute montagne. Il s'agit de recommandations sur les façons dont un entraîneur peut exercer ses fonctions avec diligence auprès des athlètes qu'il entraîne et supervise lors de compétitions de freeski de haute montagne.

Ce document **ne se veut pas** un guide d'usage à l'intention des clubs membres de Freestyle Canada pour organiser et gérer des compétitions de freeski de haute montagne. Freestyle Canada n'émet pas de sanction pour l'organisation de ce type de compétition.

Introduction

Les compétitions de freeski de haute montagne sont organisées et gérées par des tierces parties non affiliées à Freestyle Canada. Freestyle Canada fournira une assurance responsabilité civile et accident aux membres de Freestyle Canada qui participent à ces compétitions, pourvu que les athlètes répondent aux conditions suivantes :

1. Être membre en règle de Freestyle Canada.
2. Faire partie d'un club sanctionné de Freestyle Canada.
3. Être supervisés par un entraîneur qualifié de Freestyle Canada reconnu.
4. Avoir l'autorisation d'un club sanctionné de Freestyle Canada et participer dans le cadre d'un programme offert par un club sanctionné de Freestyle Canada.
5. Participer à des compétitions de freeski de haute montagne qui sont dans les limites officielles de la station de ski.

Pour participer à une compétition de freeski de haute montagne, le club sanctionné de Freestyle Canada doit présenter un certificat de sanction d'activités pour cette compétition qui s'inscrit dans les activités annuelles d'entraînement et de compétition du club.

Le parcours et le terrain

Les compétitions de freeski de haute montagne se déroulent dans les limites officielles de la station de ski et comprennent les éléments suivants :

1. Terrain abrupt
2. Le terrain peut comporter des bosses, de la neige bien compactée, de la neige crouteuse ou de la poudreuse.
3. Sauts naturels avec corniches de neige, roches, vallons, etc.

Les organisateurs définiront clairement les limites pour chaque groupe d'âge, déterminées en fonction de la grosseur du module, de la pente et de la difficulté technique de la piste d'envol et piste d'atterrissage. Par exemple, les athlètes du groupe des 7-12 ans auront accès aux parcours dont les modules sont dotés d'une piste d'envol et d'atterrissage non obstrués. Les organisateurs indiqueront également clairement la ligne d'arrivée et la zone d'arrivée.

Directives concernant les entraîneurs

Les entraîneurs qui travaillent auprès d'athlètes dans des environnements de freeski en haute montagne doivent au minimum avoir le statut d'entraîneur de club formé de Freestyle Canada.

Attributions de l'entraîneur

Les entraîneurs doivent exercer leurs fonctions avec diligence lorsqu'ils supervisent des athlètes qui participent à des compétitions de freeski en haute montagne et ont la responsabilité de superviser les athlètes toute la durée de l'entraînement et de la compétition. Les compétitions de freeski exigent l'application d'une panoplie de compétences techniques en ski acrobatique sur une variété de terrains accidentés, notamment sur des pistes abruptes, des chutes et des pistes dans les limites du centre de ski, des obstacles naturels qui servent de tremplins et des zones en sous-bois. Les conditions météorologiques sont imprévisibles en montagne et les entraîneurs doivent connaître l'incidence des conditions environnementales changeantes. L'entraîneur a la responsabilité d'observer le terrain et les conditions météorologiques et d'évaluer s'ils présentent des risques pour les athlètes et s'ils sont adaptés au niveau de compétence des athlètes, et de mettre fin à l'entraînement si la météo devient trop instable et que les conditions rendent le ski dangereux.

L'entraîneur doit:

1. Inspecter le parcours de compétition :
 - a. Les limites du parcours sont-elles bien balisées et délimitées?
 - b. Les éléments sont-ils bien balisés et délimités?
 - c. Y a-t-il des dangers sur le parcours à éviter ou à baliser (par exemple, changements de conditions, visibilité, neige, roches, arbres, morceaux de glace, etc.)?
 - d. Des services d'urgence médicale adéquats sont-ils offerts (par exemple, patrouille de ski) sur le site avec l'équipement approprié (par exemple, luge et planche dorsale) avec un accès facile et rapide au parcours?
 - e. La ligne d'arrivée est-elle clairement délimitée?
2. Choisir la ligne de piste la plus sécuritaire pour les athlètes qui participent à la compétition en fonction de leur niveau de compétence.
 - a. L'athlète doit avoir les compétences requises pour skier de façon contrôlée sur le terrain et dans la ligne choisie.
 - b. L'athlète et l'entraîneur doivent inspecter ensemble le terrain et la ligne, parcourir à ski des portions du terrain et de la ligne avant de tenter de descendre le parcours dans son entièreté.
3. Observer les conditions météorologiques et déterminer si elles présentent un danger pour l'athlète qui participe à la compétition.
4. Veiller à ce que les athlètes et les entraîneurs respectent les règlements des organisateurs.

Lorsque les athlètes s'entraînent, les entraîneurs devraient :

1. Interdire aux athlètes de sauter à partir d'éléments naturels si aucun entraîneur n'est présent.
2. Encadrer l'utilisation de tout élément par les athlètes.

Les entraîneurs devraient s'informer au sujet du plan d'urgence médicale de l'organisateur et de l'emplacement des patrouilleurs. Des patrouilleurs devraient au minimum être présents au sommet du parcours, munis de l'équipement approprié, et être en mesure d'accéder rapidement et facilement au site de compétition. Il est très important que la patrouille de ski puisse répondre rapidement à tout accident qui se produit à mi-parcours. Il est plus facile d'atteindre le lieu de l'accident par le haut que par le bas du parcours.

Éléments particuliers en prendre en compte :

1. Les manœuvres inversées sont interdites à tout entraînement et compétition de freeski en haute montagne.
2. Tous les athlètes doivent porter un casque en entraînement et en compétition.
3. Tous les skis doivent être munis de freins qui fonctionnent adéquatement.
4. Le port de protecteurs buccaux bien ajustés et d'une protection dorsale est fortement recommandé.

Suggestions pour enseigner aux athlètes comment skier sur un terrain de freeski en haute montagne :

1. Apprendre et mettre en pratique les bonnes techniques de ski dans la piste d'approche, dans l'exécution et dans la piste de dégagement des sauts d'un parcours de bosses et sur les éléments appropriés lors d'un entraînement de freeski en montagne.
2. Acquérir de l'expérience dans les bosses, en ski sur le plat, dans les parcs et les terrains de freeski dans les limites du centre. Grâce à l'entraînement technique, l'athlète atteint un niveau élevé de forme et de compétence technique.
3. Les athlètes doivent être en mesure de démontrer qu'ils ont les compétences requises et une régularité pour choisir des lignes plus risquées.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Freestyle Canada à info@freestylecanada.ski .